

CARTE BLANCHE

Inauguration d'une Place Lumumba à Bruxelles le 30 juin 2018

Par cette Carte Blanche, les signataires :

1. Désavouent la décision du Conseil communal de la ville de Bruxelles, du 23 avril 2018 d'honorer la mémoire de Patrice Lumumba, un Congolais qui n'a aucun mérite reconnu en Belgique, en lui dédiant une place.
2. S'insurgent contre l'oubli scandaleux de la mémoire de ses victimes belges et congolaises et des souffrances de leurs familles.
3. Accusent les autorités communales de la ville de Bruxelles d'avoir failli collectivement à leur devoir d'impartialité. Seuls les promoteurs du projet ont été consultés ; ni les opposants congolais ni les associations d'anciens du Congo ne l'ont été.
4. Attirent l'attention des édiles sur le risque important de dérapage lors de la cérémonie prévue.

Cette décision constitue une erreur politique majeure. Elle va à contresens du cours de l'Histoire. Bien loin de rapprocher les Belges et les Congolais, elle contribue à élargir la fracture entre les deux pays, ainsi qu'entre les Congolais eux-mêmes.

Cette décision démontre l'ignorance abyssale du contexte historique et de la biographie de celui qu'elles ont décidé d'honorer.

1. C'est le Premier ministre Patrice Lumumba qui, par son discours incendiaire du 30 juin 1960, est à l'origine de la mort de centaines de Belges, femmes et enfants au Congo, ce qui a fait fuir en masse les Belges et a induit un chaos dont le pays ne s'est pas encore relevé.
2. C'est le Premier ministre Patrice Lumumba qui décide de l'opération militaire contre les sécessionnistes kassais. Des milliers de ses compatriotes seront exterminés sans pitié. Un crime qualifié de tentative de génocide par le Secrétaire général des Nations unies.
3. C'est en se référant à Patrice Lumumba que ses partisans ont assassiné plus de 400 otages belges, européens et américains innocents et des milliers de Congolais innocents, lors de la sinistre rébellion de Kisangani, en 1963-1964.
4. C'est dans le contexte politique de la guerre froide, que l'URSS a désinformé le monde en mythifiant Lumumba et en dédiant à sa mémoire des dizaines de rues, de places, et une prestigieuse université. Mais c'était il y a 50 ans ! L'URSS a disparu et depuis plusieurs années la vérité historique a remplacé le mythe. Lumumba n'est plus considéré comme un héros. En Ukraine par exemple une loi sur la décommunisation a été adoptée, elle condamne les idéologies communistes et nationales-socialistes (nazi) et interdit l'utilisation de leurs symboles. C'est ainsi qu'à Kiev, par exemple, l'ancienne rue Lumumba a été dédiée au Pape Jean-Paul II.
5. Cet engouement tardif et unanime des édiles bruxellois, va contre-courant de l'Histoire, c'est surprenant. N'y aurait-il pas anguille sous roche ? Les communales, peut-être ?

Si les édiles de la ville de Bruxelles souhaitent réellement témoigner aux Congolais de Belgique leur volonté de repenser de manière constructive et prospective les relations belgo-congolaises, voire euro-africaines, il y a plusieurs possibilités évidentes. Les signataires en proposent deux : soit dédicacer une place pour célébrer « L'AMITIÉ BELGO-CONGOLAISE », soit créer un monument à la mémoire des victimes de la décolonisation. Eu égard aux affinités qui unissent de très nombreux Belges et Congolais, cela serait vraisemblablement largement applaudi.

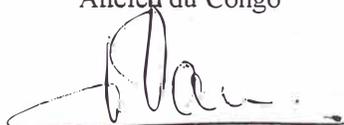
Au nom de la mémoire de toutes les victimes belges et congolaises de la décolonisation

André Schorochoff
Ancien du Congo

Paul Vannès
Ancien du Congo

Pierre Vercauteren
Ancien du Congo

A. SCHOROCOFF


P. VANNÈS